



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Calvados



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



SOMMAIRE

4

ÉDITO

5

CHIFFRES CLÉS

6

L'ANNÉE 2025
EN IMAGES

8

NOTRE PRÉSENCE
DANS LE
CALVADOS

10

L'OFFRE DE SOINS



11

GARANTIR UN SERVICE PERFORMANT ET UNE RELATION DE QUALITÉ AVEC NOS PUBLICS

Proposer un accueil diversifié qui s'adapte aux besoins des assurés

Faciliter l'exercice des professionnels de santé

Accompagner les employeurs dans leurs démarches



19

AIDER LES ASSURÉS À PRÉSERVER LEUR SANTÉ

Aller-vers les personnes fragilisées

Prévenir la désinsertion professionnelle

Intensifier les actions de prévention



24

CONTRIBUER À L'EFFICIENCE DU SYSTÈME DE SOINS ET À LA PRÉVENTION DES ABUS

Contribuer à maîtriser les dépenses de santé sur le territoire

Rembourser les prestations au juste montant et dans les meilleurs délais

Lutter contre les fraudes



29

RENFORCER NOS ENGAGEMENTS ET NOTRE EFFICACITÉ INTERNE

Optimiser l'organisation interne

Renforcer la politique menée en matière de ressources humaines

Développer une dynamique d'innovation

Soutenir la transition énergétique et la mobilité durable

Garantir la protection et la sécurité des données

A N N E X E S

35

ANNEXE 1 : les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement

ANNEXE 2 : le montant des dépenses de prestations

ANNEXE 3 : les prestations supplémentaires et les aides financières individuelles

ANNEXE 4 : les subventions et autres dépenses d'ASS

ANNEXE 5 : le contentieux

ANNEXE 6 : glossaire

ÉDITO



L'année 2025 a confirmé la mobilisation de la CPAM du Calvados au service de ses missions fondamentales : garantir l'accès aux droits et aux soins, accompagner les assurés tout au long de leur parcours de vie et contribuer à la préservation de notre système de santé solidaire.

Cette année a été portée par le fil rouge de notre projet d'entreprise « Partition », consacré au **handicap et à l'inclusion**. À travers de nombreuses actions menées avec nos partenaires du territoire, nous avons réaffirmé notre volonté de faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap et de mieux soutenir leurs proches aidants. La signature de la Charte Romain Jacob ou encore le renforcement de nos partenariats locaux illustrent cette ambition : faire de l'Assurance Maladie un acteur pleinement engagé pour une société plus inclusive.

Notre action s'est également traduite par un **engagement constant en matière de prévention**. Dépistages organisés des cancers, promotion de la santé mentale, actions de sensibilisation auprès des assurés et interventions sur le terrain : autant d'initiatives qui participent à protéger la santé de tous et à agir en amont des maladies.

L'année 2025 s'inscrit aussi dans une **dynamique de transformation de l'Assurance Maladie**, visant à améliorer la coordination entre les activités médicales et administratives. Dans ce cadre, la CPAM du Calvados a accueilli le 1^{er} octobre 2025 les équipes de l'Échelon Local du Service Médical (ELSM), conduisant à la création d'une **direction médicale** au sein de notre organisme. Ce rapprochement constitue une étape importante pour améliorer la coopération entre expertises administratives et médicales et renforcer l'efficacité de nos actions au service de nos publics.

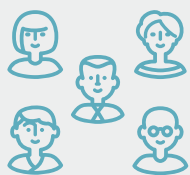
Dans un contexte d'évolution du système de santé, l'Assurance Maladie du Calvados poursuit son engagement auprès des professionnels de santé et des acteurs du territoire. Qu'il s'agisse d'accompagner les installations, de développer les outils numériques en santé, de soutenir l'exercice coordonné ou de promouvoir des pratiques plus pertinentes et responsables, nous agissons collectivement pour garantir une offre de soins accessible et de qualité.

Notre engagement repose avant tout sur les femmes et les hommes qui composent notre organisme. Chaque jour, **les 611 collaborateurs de la CPAM du Calvados** mettent leur expertise et leur sens du service au bénéfice des assurés, des professionnels de santé, des employeurs et de nos partenaires.

Je tiens à remercier l'ensemble des équipes et partenaires du territoire pour leur implication. Ensemble, nous continuons à faire vivre une **Assurance Maladie proche, solidaire et attentive aux besoins de chacun**, au service de la santé de tous.

Nicole Cabrol
Directrice

CHIFFRES CLÉS



611

COLLABORATEURS
au 31/12/2025

Plus de
2,8
milliards d'€
de prestations versées en 2025



64 800

ASSURÉS

bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire
avec ou sans participation financière au 31/12/2025

Plus de
1,5 millions €
de fraudes détectées

ET

Plus de
480 000 €
de préjudice financier évité,
toutes prestations confondues
dans le Calvados en 2025



Plus de

51 millions €

récupérés au titre du recours contre tiers en 2025
en Normandie

En 2025, près de

3 000

accompagnements effectués

dans le cadre de la Mission Accompagnement Santé
[MISAS] ont permis à des assurés de se soigner.



63,01 %
de femmes dépistées
du cancer du sein

71,81 %
de femmes dépistées
du cancer du col de l'utérus

37,04 %
de femmes et
d'hommes dépistés
du cancer colorectal

POPULATION COUVERTE

646 624

ASSURÉS dont 54 195 travailleurs indépendants
en janvier 2026



94 %

DES ASSURÉS
satisfaits de l'accueil physique
de la CPAM du Calvados

70 %

DES ASSURÉS
satisfaits de l'accueil téléphonique
de la CPAM du Calvados

81 %

des assurés du Calvados possèdent un COMPTE AMELI au 31/12/2025



33 %

des assurés du Calvados ont activé leur compte MON ESPACE SANTÉ au
31/12/2025

Près de

24 000

assurés du Calvados possèdent l'application CARTE VITALE au 31/12/2025



En 2025,

319

INSTALLATIONS

de nouveaux professionnels de santé dans le Calvados

47

VISITES EN ENTREPRISE



Fin 2025, le délai moyen de remboursement de
la 1^{ère} indemnité journalière maladie non subrogée
est de



22,4 JOURS

L'ANNÉE 2025 EN IMAGES

JANVIER



VISITE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ASSURANCE MALADIE, THOMAS FATÔME

Le directeur général de la Cnam s'est rendu dans le Calvados pour un temps d'échange avec les équipes autour de nos missions et de nos enjeux. Cette journée a aussi permis d'inaugurer l'exposition interne ViceVersa, imaginée et créée par des salariés, valorisant l'engagement et la richesse des parcours des professionnels de la CPAM.

UNE SOIRÉE AU CAEN BASKET CALVADOS

Lors d'un match du Caen Basket Calvados, nos équipes ont sensibilisé les 4200 supporters du Palais des Sports aux bénéfices de l'arrêt du tabac. Stand d'information, quiz et exposition ont rythmé cette soirée placée sous le signe des bonnes résolutions et de la prévention.



DES LIENS FORTS AVEC LE SECOURS POPULAIRE ET LES RESTOS DU COEUR

En partenariat avec le Secours Populaire et les Restos du Cœur, nous déployons des permanences au sein des associations pour faciliter l'accès aux droits des publics en situation de grande précarité.



SIGNATURE D'UNE CHARTE LOCALE SUR LE TRANSPORT PARTAGÉ

Co-construite et signée aux côtés de quatre fédérations professionnelles ambulancières, cette charte d'engagements réciproques vise à renforcer la mise en œuvre du transport partagé sur le territoire.

MAI



MARIE COINAUD-HEREL NOMMÉE MÉDECIN-CONSEIL CHEF DE L'ÉCHELON LOCAL DU SERVICE MÉDICAL DU CALVADOS



CONFÉRENCES SUR LES DÉPISTAGES

La presse locale a été conviée à une conférence marquée par le témoignage inspirant de Lydie Coché, patiente partenaire en Normandie, afin de sensibiliser le grand public à l'importance du dépistage et au rôle de chacun dans la prévention des cancers. Une intervention a également été proposée aux collaborateurs.

DÉPLOIEMENT DE L'APPLICATION CARTE VITALE DANS LE CALVADOS

Après une période de test dans quelques départements, l'application carte Vitale a débarqué sur les smartphones des Calvadosiens.

UNE JOURNÉE D'ÉCHANGE AVEC LES MANAGERS DE FRANCE TRAVAIL

Une cinquantaine de managers de France Travail est accueillie dans nos locaux afin de partager les bonnes pratiques et renforcer la coordination au service des publics accompagnés.

JUIN

MOBILISATION SOLIDAIRE AU MARATHON DE LA LIBERTÉ

Plus de 40 collaborateurs ont mouillé le maillot pour représenter l'Assurance Maladie du Calvados lors de la 38^e édition du Marathon de la Liberté, en participant au Relais Marathon et à la Rochambelle, course solidaire en faveur de la lutte contre les cancers féminins.



JUILLET



SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ AVEC CAEN ET MONDEVILLE

Aux côtés des mairies de Caen et Mondeville, de la région Normandie, de l'Agence Régionale de Santé et de la préfecture, nous avons signé le Contrat Local de Santé Caen-Mondeville, permettant un plan d'action essentiel pour renforcer l'accès aux droits et aux soins de la population.

SEPTEMBRE



PREMIÈRE ÉDITION DE PLACE PARTENAIRES

L'Assurance Maladie du Calvados a réuni près de 150 partenaires du territoire pour partager les enjeux communs et co-construire des solutions concrètes pour mieux accompagner nos publics.



LA CPAM DU CALVADOS DÉCROCHE LE LABEL D'OR D'EMPLOYEUR « PRO-VÉLO »

1945-2025 : 80 ANS DE SÉCURITÉ SOCIALE

A l'occasion des 80 ans de la Sécurité sociale, l'Assurance Maladie du Calvados a coorganisé une émission régionale à destination des collaborateurs : l'occasion de revenir sur les valeurs et missions qui unissent l'ensemble des organismes de Sécurité sociale.



OCTOBRE

LE BUS « MES TIPS SANTÉ » DE RETOUR À CAEN

Près de 700 jeunes du lycée Dumont d'Urville ont participé aux animations du bus itinérant « Mes Tips Santé », autour de l'accès aux droits, prévention, santé mentale, addictions, et de l'activité physique

TROPHÉE D'OR POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Engagée dans le championnat national CUBE (Concours Usages Bâtiment Efficace) visant à réduire la consommation énergétique des bâtiments, nous remportons le trophée cube d'or dans la catégorie des bureaux de 10 000 à 20 000 m² et le prix de la meilleure animation interne.



L'ASSURANCE MALADIE SE TRANSFORME

Dans le cadre du projet national de transformation de l'Assurance Maladie, nous accueillons une cinquantaine de nouveaux collègues : les équipes de l'échelon local du service médical viennent créer la direction médicale de l'Assurance Maladie afin de renforcer la coordination et la performance au service des assurés. Les équipes de la coordination de la gestion du risque (DCGDR Normandie) rejoignent également les locaux de l'Assurance Maladie du Calvados.

NOVEMBRE



UNE JOURNÉE DÉDIÉE AU RECOURS CONTRE TIERS

A l'occasion d'une journée nationale, les équipes ont sensibilisés les équipes des autres caisses de la région à la détection et au signalement des situations de recours contre tiers.



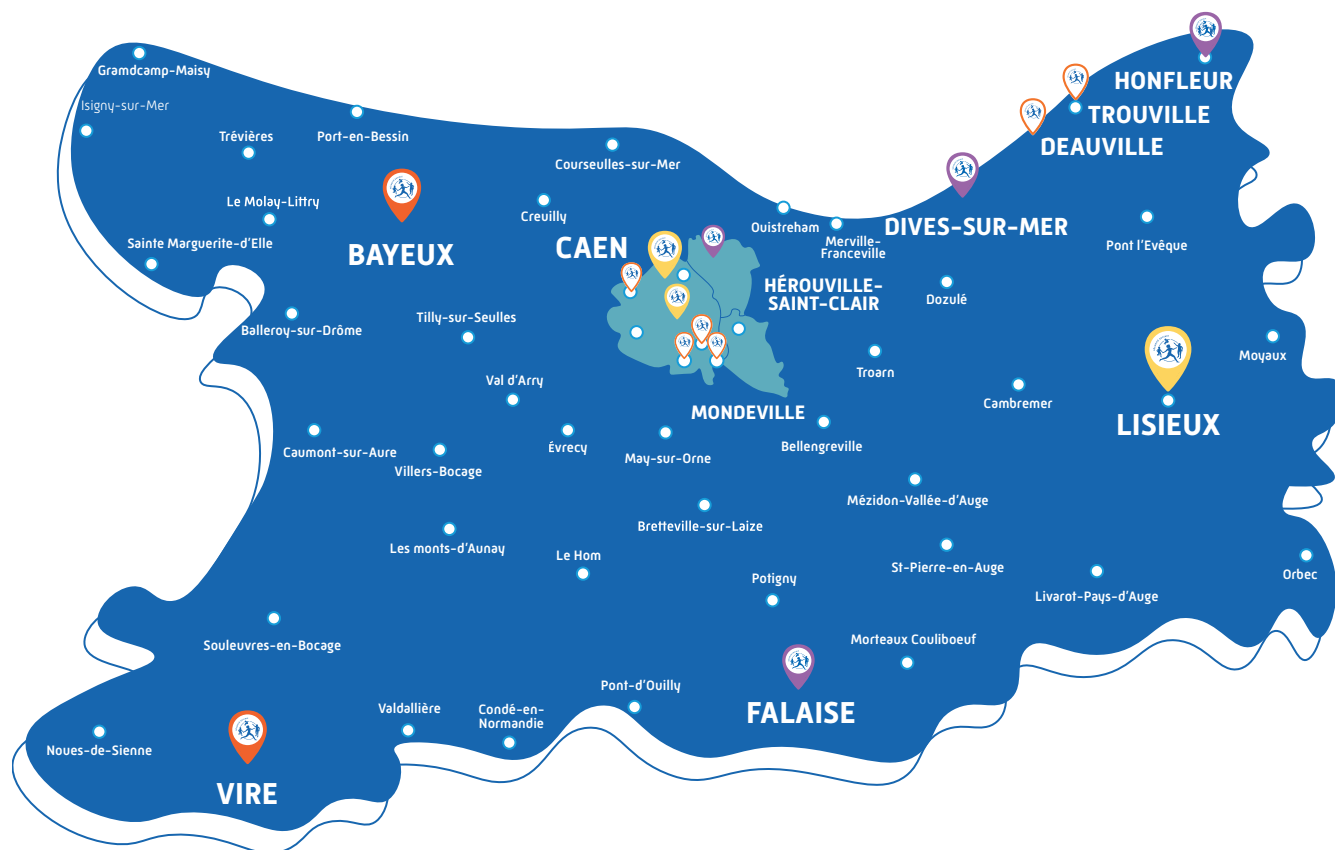
SIGNATURE DE LA CHARTE ROMAIN JACOB

L'Assurance Maladie du Calvados a réuni 55 structures du département pour signer la Charte Romain Jacob et s'engager de manière forte en acteur de l'accès aux droits et aux soins des personnes vivant avec un handicap.

LANCEMENT D'UNE CONCIERGERIE POUR LES SALARIÉS



NOTRE PRÉSENCE TERRITORIALE



Agences : Ouverture 4 à 5j/7j
[RDV+libre service+boîte aux lettres]



Points d'accueil : Ouverture 2 à 3j/7j
[RDV+Libre service+boîte aux lettres]



Points d'accueil : Ouverture 2 à 3j/7j
[Sur RDV uniquement+RDV urgents via SMS+boîte aux lettres sauf à Honfleur]



Permanences : Ouverture une demi journée à 1j/7j
[Sur RDV uniquement]



France Services



HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR



528
COMMUNES

5 535
KM²

129,8
HABITANTS AU KM²

TAUX DE NATALITÉ

8,1 ‰

9,2 ‰ EN FRANCE

TAUX DE MORTALITÉ

10,7 ‰

9,5 ‰ EN FRANCE

TAUX DE CHÔMAGE

6,9%

7,5% EN FRANCE

Données 2025 pour le département du Calvados

646 261

Population protégée

63 249 553 en France

718 525

Habitants dans le Calvados

66 792 845 en France

L'OFFRE DE SOINS



680

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

↗ +3,2% / 2024

dont secteur 1 : 665
secteur 2 : 10
non conventionnés : 5

533

MÉDECINS SPÉCIALISTES*

↗ +1,5% / 2024

dont secteur 1 : 228
secteur 2 : 303
non conventionnés : 2

* Médecins spécialistes exerçant en libéral à 100 %

315 Chirurgiens-dentistes (libéraux) -0,6% / 2024

83 Sages-femmes (libérales) +6,4% / 2024

2 201 Auxiliaires médicaux (libéraux) +5,5% / 2024

32 Laboratoires privés d'analyse médicale = 2024

203 Pharmacies d'officine -1% / 2024

14 Hôpitaux publics (EPS en dotations) et militaires = 2024

6 Hôpitaux ESPIC (en dotations) = 2024

Établissements conventionnés Assurance Maladie :

2 Établissements privés à but non lucratif = 2024

159 Établissements médico-sociaux (EPBNL) +1,2% / 2024

43 Établissements médico-sociaux (EPBL) = 2024

9 Établissements privés à but lucratif = 2024

29 Structures de soins extra hospitalières (services, associations,...) = 2024

37 Centres de santé +8% / 2024

34 Maisons de santé (conventionnées) +21,4% / 2024

36 Transports sanitaires = 2024

6 Urgences (SAMU, SMUR, Centre 15) = 2024

198 Transports non sanitaires (entreprises de taxis conventionnés) -2% / 2024

19 Établissements dont la CPAM est Caisse pivot = 2024

En tant que pôle référent régional pour la gestion des établissements de santé, la CPAM du Calvados gère :

Pour le compte de la Manche : 15 établissements publics, 17 établissements privés et 167 établissements médico-sociaux ; 10

Pour le compte de l'Orne : 15 établissements publics, 10 établissements privés et 110 établissements médico-sociaux.



1

GARANTIR UN
SERVICE
PERFORMANT ET
UNE RELATION DE
QUALITÉ AVEC
NOS PUBLICS

PROPOSER UN ACCUEIL DIVERSIFIÉ QUI S'ADAPTE AUX BESOINS DES ASSURÉS

LES CANAUX DE CONTACTS PRIVILÉGIÉS DES ASSURÉS

	75%	Portail ameli
	40%	Appli « mon compte ameli »
	24%	Téléphone
	13%	Accueil physique
	6%	E-mail

Les indicateurs correspondent au nombre d'assurés ayant contacté l'Assurance Maladie par canal divisé par le nombre d'assurés total. Un assuré peut avoir utilisé plusieurs canaux, il sera alors comptabilisé dans chacun des canaux. Il ne sera comptabilisé qu'une seule fois sur le nombre total d'assurés. La somme des % des assurés qui utilisent un canal peut donc être supérieure à 100%. Étude réalisée sur 352 574 assurés en 2025.

Près de

81%

DES ASSURÉS
POSSÈDENT UN
COMPTE AMELI

au 01/01/2026

soit 425 388 assurés

dont 30 831 ont ouvert leur compte
au cours de l'année 2025

80,5%

DES ASSURÉS
SONT SATISFAITS
DU COMPTE AMELI

➤ Mieux faire connaître les services en ligne

Nadine, conseillère service de l'Assurance Maladie

« En 2025, j'ai animé 6 ateliers Mon espace santé sur le territoire. En groupes de 2 à 8 personnes, j'accompagne chaque assuré, quel que soit son âge ou son niveau numérique. Après une présentation simple de Mon espace santé, place à la pratique : activation du compte, téléchargement de l'application, consultation des rubriques, ajout de documents, messagerie sécurisée. L'objectif est clair : permettre à chacun de devenir autonome et confiant pour mieux suivre sa santé au quotidien.

Ces ateliers très appréciés des assurés sont aussi des temps d'échange essentiels pour aborder des sujets importants comme la désignation d'une personne de confiance ou l'inscription de directives anticipées.

Le numérique progresse, notre accompagnement reste indispensable pour ne pas laisser les assurés seuls face à leurs démarches. »



6 023 assurés ont été accompagnés à l'utilisation des services numériques en 2025.

➤ + 119% / 2024



2025 en chiffres

- plus de **612 000 profils créés**
- plus de 217 000 profils activés
- 33% de taux d'activation en Normandie
- + 11% / 2024

> Maintenir un accueil au plus près des assurés

104 000
PERSONNES REÇUES

En espace
libre-service
88 000

- 2,88 % / 2024 ↻

Sur rendez-vous
16 000

↻ + 3,94 % / 2024



94%
DES ASSURÉS
SONT SATISFAITS
DE L'ACCUEIL
PHYSIQUE

↻ = 2024

INITIATIVE

Ouverture d'une nouvelle permanence dans le quartier de la Grâce de Dieu à Caen

En 2025, nous avons renforcé notre présence de proximité en proposant une nouvelle permanence d'accueil au cœur du quartier prioritaire de la Grâce de Dieu à Caen. **L'objectif : faciliter l'accès aux droits des publics les plus éloignés du numérique et prévenir les ruptures de droits.**

Depuis mars 2025, la quasi-totalité des créneaux proposés ont été pourvus, témoignant de l'utilité du dispositif.

47 ESPACES
FRANCE SERVICES

15 000 personnes reçues

19 conseillers formés en 2025



Satisfaction globale
des espaces France Services

88,4%

↻ + 10% / 2024

> Développer les contacts téléphoniques et distanciels

Fabiola, conseillère service de l'Assurance Maladie

« Pour accompagner les assurés aux moments clés de leur vie, comme l'obtention de la carte Vitale à 16 ans ou pendant une grossesse, nous avons développé une offre de service proactive auprès de la population. Concrètement, nous appelons des parents d'adolescents et des femmes enceintes afin de leur transmettre des informations utiles, souvent méconnues, et de vérifier que leur dossier est à jour. Lors de ces échanges, nous les accompagnons dans leurs démarches, par exemple pour commander une carte Vitale, déclarer un médecin traitant ou choisir une sage-femme référente, et les orientons selon leur situation. Nous en profitons aussi pour présenter certains services comme Mon espace santé et le compte ameli qui permettent de faciliter les démarches. Cet appel est également l'occasion de rappeler les messages de prévention essentiels, notamment sur les dépistages des cancers.

En 2025, 3 500 appels sortants ont été réalisés. Très appréciés des assurés, ils permettent d'apporter des réponses concrètes et de les rassurer grâce à un accompagnement personnalisé, au bon moment. »



Près de 17 500
rendez-vous
téléphoniques
en 2025

↻ -8,5% / 2024

ZOOM SUR...
les appels reçus

237 000
APPELS REÇUS

↻ + 4.9% / 2024

TAUX DE DÉCROCHÉ

89%

↻ + 13% / 2024

TAUX DE SATISFACTION

69,8%

67.3% au niveau national

LA MÉDIATION

En 2025, 320 dossiers ont été traités, une progression significative par rapport à 2024 (244 dossiers) après une année marquée par un recul des sollicitations.

Les assurés restent les principaux demandeurs, représentant 96 % des saisines. Près d'un tiers des demandes concernent l'accompagnement des parents d'enfants nés sans vie. Ces situations particulièrement sensibles font l'objet d'un suivi individualisé, conduit en partenariat avec le CHU de Caen Normandie et la Caf du Calvados. En 2025, cet accompagnement a intégré le traitement attentionné du congé de deuil, renforçant ainsi la qualité et la cohérence de la prise en charge. L'année se distingue également par une diversification des sollicitations avec des saisines émanant de deux employeurs, deux professionnels de santé et un établissement de santé.

90 % des sollicitations ont abouti favorablement : des solutions concrètes ont pu être apportées grâce à la mobilisation coordonnée de l'ensemble des acteurs concernés, témoignant de l'efficacité du dispositif d'accompagnement.

FACILITER L'EXERCICE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

➤ Accompagner les démarches numériques

En 2025, nous avons poursuivi l'accompagnement des professionnels de santé pour favoriser le déploiement des outils numériques au service de la qualité des soins, de la simplification des démarches et de l'efficacité du système de santé.

202 pharmaciens mobilisés autour des outils numériques : Dossier Médical Partagé (DMP), application carte Vitale, carte professionnels de santé dématérialisée, Identité Nationale de Santé (INS), Mon espace santé, messagerie sécurisée en santé, ordonnance numérique et programme Ségur.

455 médecins généralistes sensibilisés à l'importance de déclarer les avis de travail en ligne, à l'évolution du CERFA sécurisé, à l'équipement et aux usages de l'application carte Vitale, à l'ordonnance numérique, avec un rappel sur l'alimentation du DMP.

73% des centres de santé appuyés dans l'utilisation d'Ameli Pro et de ses téléservices.

1 242 médecins généralistes et spécialistes accompagnés dans la déclaration des indicateurs du forfait structure*, avec une vigilance particulière portée sur la conformité des pièces justificatives et des saisies.

2 534 auxiliaires médicaux soutenus dans le forfait d'aide à la modernisation du cabinet, avec un appui renforcé sur la conformité des déclarations.

13 chirurgiens-dentistes guidés sur le nouveau téléservice examen bucco-dentaire (EBD) et l'outil d'aide à la facturation de tiers payant.

6 établissements sanitaires accompagnés aux enjeux du DMP et de la messagerie sécurisée en santé, au service de la coordination des soins et de la maîtrise des dépenses de santé.

*Le forfait structure est un forfait que peuvent percevoir les médecins généralistes et spécialistes s'ils atteignent des indicateurs déterminés par la caisse nationale d'assurance maladie. Exemples : taux de réalisation de feuilles de soins électroniques, taux d'arrêt de travail en ligne...

PERSPECTIVES 2026

- Déployer des actions dédiées auprès des médecins spécialistes sur le numérique en santé (arrêt de travail dématérialisé, dossier médical partagé, application carte Vitale et ordonnance numérique) afin d'élargir la dynamique engagée auprès des médecins généralistes.
- Soutenir concrètement le déploiement de l'application carte Vitale dans le Calvados en allant à la rencontre des acteurs de terrain, notamment avec un accompagnement renforcé auprès des médecins généralistes et des pharmaciens.

285

PROFESSIONNELS DE SANTÉ
ACCOMPAGNÉS PAR LES
DÉLÉGUÉS NUMÉRIQUES EN
SANTÉ LORS DE VISITES

Cyril et Ludovic, délégués numérique en santé

« Pour le **déploiement de l'application Carte Vitale**, notre objectif était simple : accompagner les professionnels de santé, lever les freins, simplifier la prise en main et s'adapter aux réalités du terrain.

Au-delà de la technique, nous avons veillé à instaurer un climat de confiance en proposant un suivi personnalisé et réactif. Vulgariser les aspects complexes, anticiper les difficultés et trouver des solutions concrètes ont été essentiels pour assurer un déploiement serein et efficace. »

Quelle fierté de contribuer à la mise en œuvre de l'application carte Vitale, au bénéfice des soignants comme des patients !



➤ Accompagner les offreurs de soins

En 2025, notre action auprès des offreurs de soins a été renforcée afin d'améliorer l'accès aux soins, accompagner les évolutions conventionnelles et promouvoir la pertinence des prescriptions.

Accès aux soins et structuration de l'offre

- 289 médecins mobilisés autour des dispositifs d'option de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM / OPTAM-ACO) garantissant des dépassements d'honoraires encadrés et favorisant un maintien des revenus tout en améliorant l'accès aux soins des patients ;
- 101 médecins éligibles sensibilisés au dispositif d'assistant médical, levier d'augmentation de l'offre de consultations.

Prévention et santé publique

- 432 médecins généralistes mobilisés sur l'activité physique adaptée, l'insuffisance cardiaque et Mon Bilan Prévention ;
- 116 chirurgiens-dentistes impliqués dans l'examen bucco-dentaire et accompagnés par les chirurgiens-dentistes-conseils de l'Assurance Maladie ;
- 181 pharmacies engagées dans le dépistage du cancer colorectal et la vaccination antigrippale ;
- 23 sages-femmes et 202 pharmaciens sensibilisés aux enjeux de santé environnementale (zéro phtalate).

Mise en oeuvre des évolutions conventionnelles

- 585 infirmiers informés sur l'avenant 10 portant sur le Bilan de Soins Infirmier (BSI) et l'Infirmier en Pratique Avancée (IPA) ;
- 95 pédicures-podologues mobilisés sur les nouvelles mesures conventionnelles et la télésanté ;
- 202 pharmacies rencontrées sur la sécurisation de la délivrance des médicaments onéreux et l'analyse de leurs indicateurs ;
- 23 sages-femmes sensibilisées aux rémunérations forfaitaires de santé publique ;
- Accompagnements par les praticiens-conseils de l'Assurance Maladie sur les questions liées à la nomenclature.

Pertinence et maîtrise des prescriptions

- 470 médecins sensibilisés aux règles de prescription de transports, dont le transport partagé ;
- 335 médecins accompagnés sur la pertinence des prescriptions d'indemnités journalières et de nombreux entretiens confraternels menés par les médecins-conseils de l'Assurance Maladie ;
- 734 médecins généralistes rencontrés sur le bon usage des médicaments (benzodiazépines, IPP, tramadol) ;
- Actions conduites auprès des internes et des établissements du Calvados sur la conformité des prescriptions de transports.

➤ Faciliter l'installation des professionnels de santé

ZOOM SUR...

Accompagner les professionnels de santé dès leur installation

Pour faciliter l'installation des professionnels de santé et sécuriser le démarrage de leur activité, l'Assurance Maladie du Calvados propose un accompagnement personnalisé. **Un rendez-vous d'installation permet de présenter les démarches administratives, dispositifs conventionnels et outils utiles à l'exercice professionnel.** Depuis 2025, ce rendez-vous peut être proposé avant l'installation effective, afin d'anticiper les formalités et garantir un démarrage d'activité dans les meilleures conditions. En parallèle, les praticiens-conseils de la direction médicale apportent un appui spécifique sur les questions médicales afin d'accompagner les nouveaux installés pour un début d'activité dans les meilleures conditions.

Dans certains territoires situés dans des zones en tension en matière d'offre de soins, cet accompagnement peut également s'appuyer sur une aide financière à l'installation : en 2025, 26 professionnels de santé en ont bénéficié pour un montant total de 750 000 €, contribuant ainsi à renforcer l'offre de soins locale.

En complément, un suivi individuel à la facturation est proposé pendant les premiers mois d'activité. **Des échanges réguliers avec un expert permettent d'acquérir les bonnes pratiques de facturation.** Un accompagnement renforcé est notamment proposé aux infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes dans le cadre de la Mission Installation et Pratiques des Professionnels de Santé (MIPPS). Depuis 2022, ces actions ont démontré leur efficacité : la part des factures refusées est passée de 0.93% à 0.67% en 2025, soit une baisse de près de 28%. Concrètement, cela signifie qu'il y a moins d'erreurs et que les paiements sont plus fluides pour les professionnels de santé. En 2025, cet accompagnement a été élargi aux dentistes, sages-femmes et médecins.

PERSPECTIVES 2026

En 2026, nous poursuivrons notre action autour de deux axes prioritaires pour simplifier le quotidien des professionnels de santé, améliorer la qualité des soins et contribuer à un système de santé plus durable et équitable pour tous.

Prévention, pertinence et qualité des soins

- Déploiement de la Visite Annuelle en Ville pour les médecins généralistes ;
- Renforcement des actions sur le bon usage des antibiotiques, la suppression des phtalates et le dépistage des cancers ;
- Accompagnement des pharmaciens sur la maîtrise de la liste des produits et prestations (LPP) et la sécurisation des prescriptions.

319
INSTALLATIONS

➔ 314 en 2024

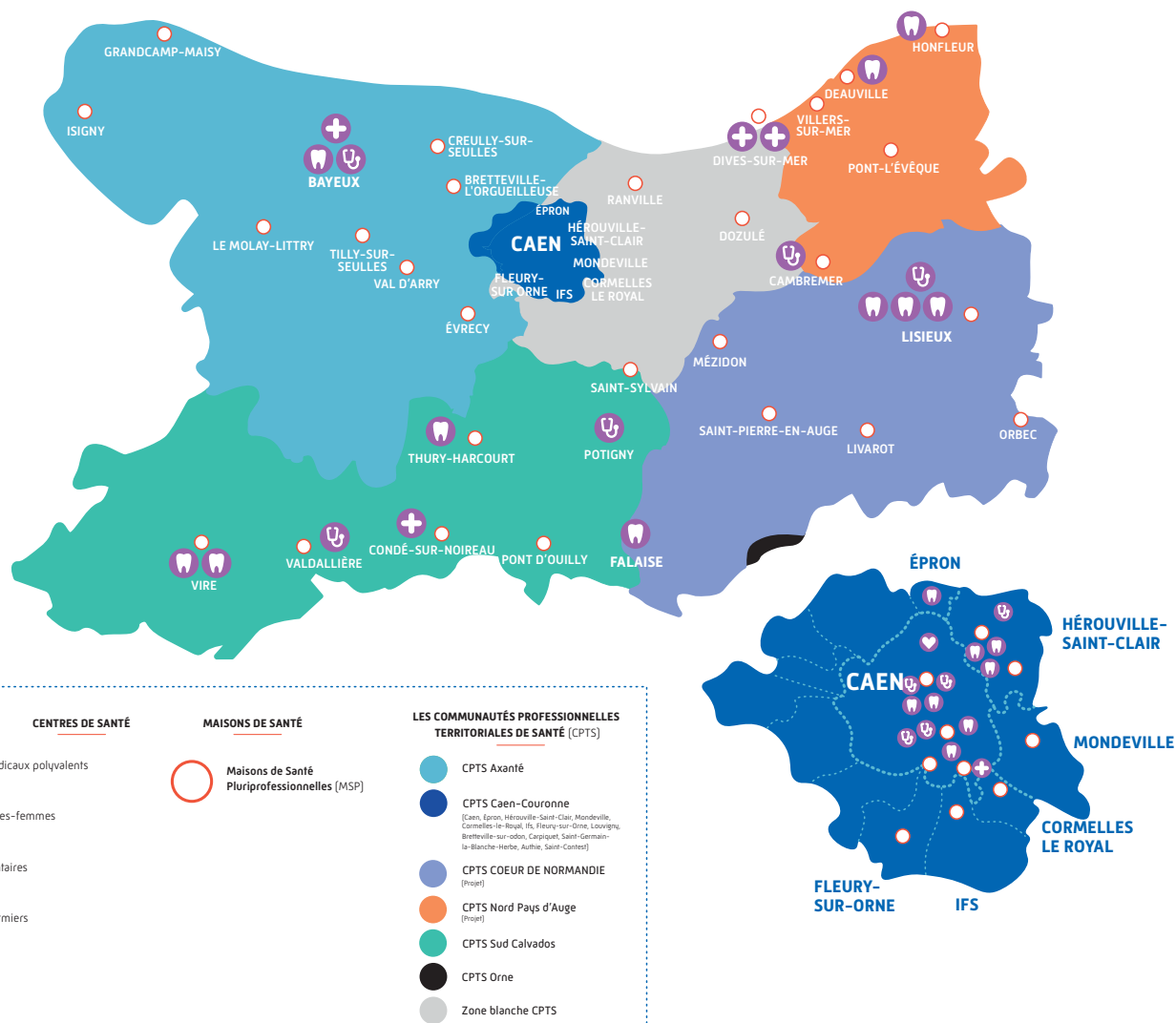
195
RENDEZ-VOUS
INSTALLATIONS

réalisés

➔ 178 en 2024

259
PROFESSIONNELS
DE SANTÉ
accompagnés sur
leurs pratiques de
facturation

> Une meilleure accessibilité des soins grâce à l'exercice coordonné



2025 : une année dédiée au dialogue et à l'accompagnement pour une meilleure organisation des soins sur le territoire.

Notre engagement en faveur de l'exercice coordonné s'est poursuivi, constituant un levier essentiel pour améliorer l'accès aux soins et structurer l'offre sur le territoire.

Des échanges approfondis ont été menés avec les deux CPTS historiques du département – CPTS Axanté et CPTS Caen-Couronne – permettant de clarifier les attentes réciproques et de poser les bases d'indicateurs de suivi plus partagés et opérationnels.

Parallèlement, l'année 2025 a constitué une phase active de structuration pour 3 CPTS en projet avec des signatures de conventions prévues début 2026. **Ces nouvelles organisations permettront de porter la couverture territoriale à 83.5% de la population du Calvados, renforçant significativement la coordination des soins à l'échelle départementale.**

PERSPECTIVES 2026

Consolider et sécuriser la dynamique

- Poursuivre un dialogue constructif avec les CPTS, fondé sur une approche collaborative et définir conjointement des indicateurs objectifs, mesurables et concrets pour évaluer l'impact des actions sur le territoire ;
- Soutenir les projets émergents de MSP en poursuivant l'appui technique des porteurs de projets, afin de pérenniser cette dynamique de création et de répondre aux besoins non couverts sur le territoire.

➤ La vie conventionnelle

En 2025, une nouvelle convention cadre nationale a été signée avec les taxis et une charte locale sur le transport partagé a été signée avec quatre fédérations professionnelles ambulancières.

Un protocole de maîtrise des dépenses de santé sur le champ du transport sanitaire et un accord national des centres de santé sont parus au Journal Officiel.

Quatre avenants nationaux ont été signés avec les dentistes, les pédicures-podologues, les orthophonistes et les masseurs-kinésithérapeutes.

16 commissions paritaires conventionnelles locales

2 commissions paritaires conventionnelles régionales

organisées en 2025

INITIATIVE

Accompagner les évolutions conventionnelles

En 2025, plusieurs temps d'échanges ont été organisés avec les professionnels de santé afin de favoriser l'appropriation des nouvelles règles et sécuriser leurs pratiques :

- Taxis conventionnés : réunion de présentation de la nouvelle convention, réunissant plus de 80 entreprises
- Transporteurs sanitaires : groupes de travail dédiés sur le transport partagé et la facturation
- Masseurs-kinésithérapeutes : atelier de travail consacré aux dépassements d'honoraires.



ACCOMPAGNER LES EMPLOYEURS DANS LEURS DÉMARCHES

➤ Encourager les bonnes pratiques : une relation employeur multicanale

Les actions phares menées en 2025

Un accompagnement attentionné auprès des entreprises confrontées à un fort taux d'absentéisme

Une campagne spécifique a été menée en partenariat avec les contrôleurs sécurité de la Carsat Normandie afin d'accompagner les entreprises dont les arrêts de travail se distinguent de la moyenne, par exemple par leur fréquence, leur durée ou leur évolution dans le temps.

14 entreprises ont bénéficié d'interventions et d'entretiens visant à identifier et prévenir les risques liés aux troubles musculo-squelettiques, aux risques psycho-sociaux et aux situations de désinsertion professionnelle.

Une communication renforcée

Afin de renforcer la lisibilité de l'offre de service et diffuser une information plus proactive, deux nouveaux outils ont été déployés :

- Un guide de l'offre de service. Véritable boîte à outils, il centralise l'accès aux téléservices, présente les dispositifs de prévention et d'accompagnement visant à prévenir les risques d'absentéisme.
- Une page LinkedIn dédiée à la relation avec les employeurs et acteurs RH du territoire. Des publications hebdomadaires informent sur les évolutions réglementaires, les webinaires régionaux thématiques, des rappels de bonnes pratiques ...



➤ *Présentation lors des rencontres de la protection sociale à destination des employeurs*



➤ *Animation d'un webinar régional*



➤ *Club utilisateurs avec les experts comptables normands*

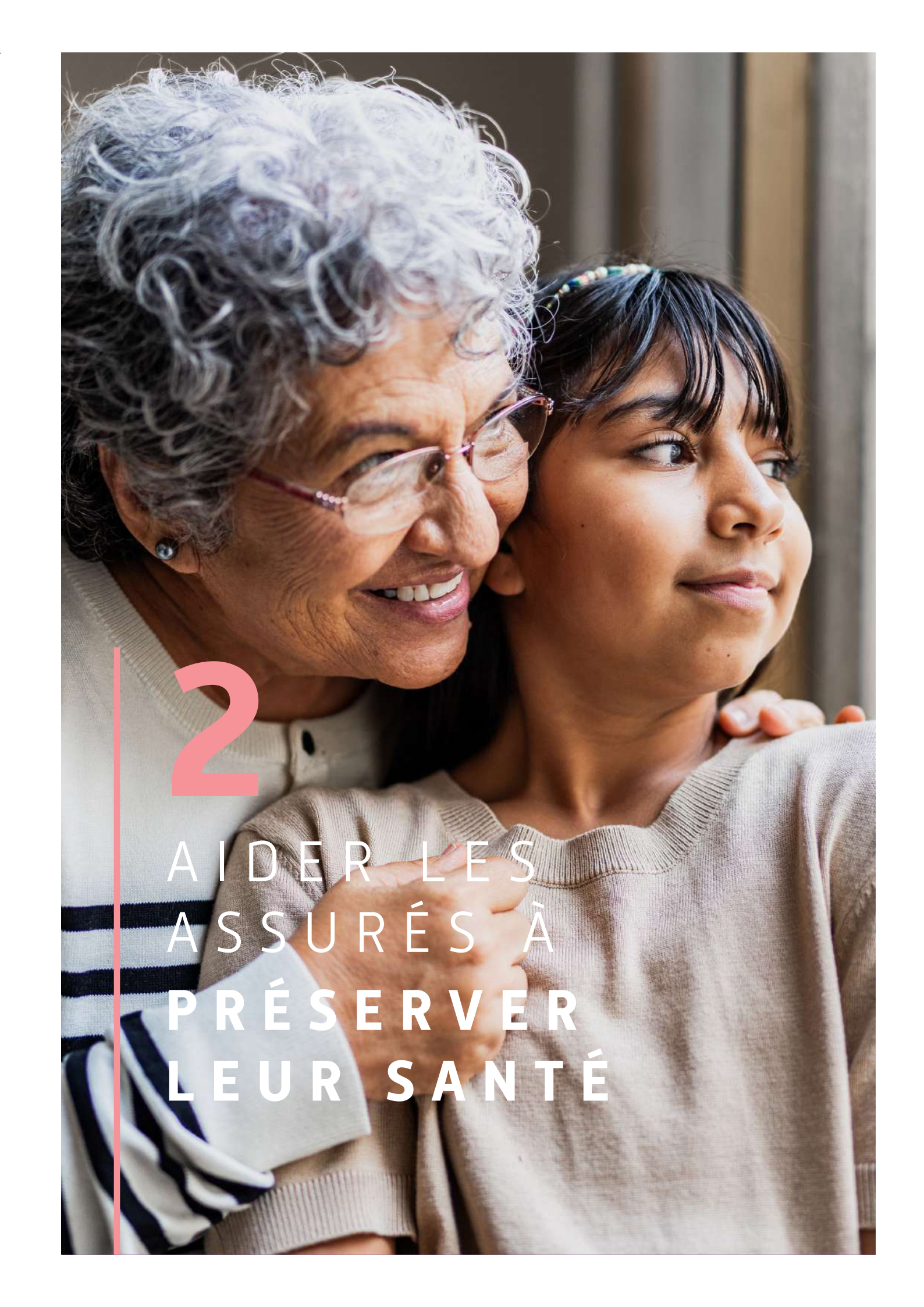
47
VISITES EN ENTREPRISE

970
CONTACTS TÉLÉPHONQUES

8 800
EMPLOYEURS

ont participé aux **22 webinaires thématiques**

..... Déclaration sociale nominative (DSN) en arrêt maladie, accident de travail ou maladie professionnelle, congé paternité, prévention de la désinsertion professionnelle, temps partiel thérapeutique, avis d'arrêt de travail en ligne ...



2

AIDER LES
ASSURÉS À
PRÉSERVER
LEUR SANTÉ

ALLER-VERS LES PERSONNES FRAGILISÉES

La Mission Accompagnement Santé (MISAS) facilite l'accès aux soins des assurés

À travers des accompagnements personnalisés, la MISAS guide les assurés dans le système de soins et dans leurs démarches jusqu'à la réalisation des soins. En 2025, les partenariats avec des acteurs du secteur de la santé et du social du territoire ont été renforcés afin de mieux soutenir les assurés rencontrant des difficultés à se soigner.

Près de
3 000



ACCOMPAGNEMENTS réalisés en 2025
rendant possibles **923 actes de soins**

+ 57% / 2024

Plus de
2 000



OUVERTURES DE DROITS
réalisées en 2025

Action sanitaire et sociale (ASS) : des interventions élargies et mieux ciblées

Une ouverture élargie des appels à projets

En 2025, l'ouverture de appels à projets de l'Assurance Maladie a été renforcée en direction des personnes malades, en situation de handicap, aidantes, publics éloignés du numérique ou en grande précarité, tout en élargissant son soutien à des thématiques prioritaires telles que les transports, la santé mentale et le sport santé.

28 porteurs de projets en 2025 + 5 / 2024

Un renforcement de l'information auprès des professionnels de santé

L'Assurance Maladie du Calvados a intensifié ses actions d'information auprès des professionnels de santé et partenaires afin de mieux faire connaître les motifs et modalités d'accès aux aides financières individuelles et collectives, et ainsi faciliter leur mobilisation au bénéfice des assurés.

LES DÉPENSES DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE EN 2025

	Aides à la complémentaire santé	333 833€
	Secours et aides financières	371 992 €
	Aide au retour et au maintien à domicile	226 240 €
	Subventions aux associations	118 428 €
	Dotations spécifiques	11 154 €
	Prestations supplémentaires	5 972 €
	Primes de fin de rééducation	6 285 €



Total des dépenses

1 073 904 €

L'action sanitaire et sociale mobilisée en faveur de la santé mentale des jeunes

En 2025, l'action sanitaire et sociale de l'Assurance Maladie du Calvados a soutenu un projet dédié à la santé mentale de jeunes engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Manque de confiance en soi, situations de violence ou encore souffrance psychique constituent autant de freins à l'insertion et à l'autonomie. Aux côtés des partenaires du territoire, l'Assurance Maladie du Calvados a accompagné une initiative visant à renforcer les compétences psychosociales de ces jeunes et à développer leur capacité d'agir dans leurs relations sociales et professionnelles.



ZOOM SUR...

L'accompagnement des assurés en Affection de Longue Durée (ALD) sans médecin traitant

Les assurés en Affection de Longue Durée (ALD) nécessitent un suivi médical régulier et coordonné. La désignation d'un médecin traitant demeure un enjeu prioritaire pour éviter toute rupture dans le parcours de soins.

En 2025, 98,22% des assurés en ALD, soit 127 979 personnes, disposaient d'un médecin traitant grâce à l'action de l'Assurance Maladie. 🔄 + 1,03% / 2024

Cette performance repose sur une mobilisation coordonnée des différents acteurs internes, permettant d'articuler au plus près les besoins des assurés et les capacités d'accueil des professionnels de santé sur les territoires. Cette dynamique partenariale constitue un levier essentiel pour maintenir un haut niveau de couverture.

L'enjeu pour 2026 portera notamment sur l'anticipation des cessations d'activité des médecins, afin d'organiser au plus tôt la réorientation des patientèles et garantir la continuité des prises en charge, en particulier pour les publics les plus fragiles.

INITIATIVE

Rassembler les partenaires pour améliorer l'accès aux droits et aux soins

Le 23 septembre 2025, l'Assurance Maladie du Calvados a organisé la première édition de « Place Partenaires », une journée dédiée aux acteurs institutionnels et associatifs engagés dans l'accompagnement des assurés. Cet événement a réuni près de 150 partenaires autour d'un objectif commun : mieux connaître l'offre de service de l'Assurance Maladie et renforcer la coordination au service des publics.

Cette rencontre a également marqué le lancement du site partenaires14.fr, un espace numérique dédié aux partenaires pour faciliter l'orientation des assurés et valoriser les initiatives locales. Un guide pratique de l'offre de services a également été diffusé pour mieux mobiliser les dispositifs existants.



45 nouvelles demandes de conventionnement à l'Espace Partenaires en 2025

Plus de 90% des partenaires satisfaits de leur relation avec l'Assurance Maladie

ENGAGEMENT

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Soutenir les proches aidants : une journée dédiée

Le 4 octobre 2025, nous avons participé à la journée « Une clé pour les aidants ». Destinée aux proches d'enfants et d'adultes en situation de handicap, cette journée a réuni plus de 180 partenaires du droit commun et du secteur médico-social afin d'apporter, en un seul lieu, des réponses concrètes aux questions des aidants et des personnes concernées.

S'engager pour améliorer le parcours de santé : la charte Romain Jacob

Le 2 décembre 2025, l'Assurance Maladie du Calvados et le Réseau de Services pour une Vie Autonome (RSVA) ont co-porté la signature de la Charte Romain Jacob. **Dédiée à l'amélioration du parcours de santé des personnes en situation de handicap, cette démarche a rassemblé 55 structures signataires issues des secteurs associatif, sanitaire et médico-social.**

Le comité départemental de déploiement de cette charte, également co-piloté avec le RSVA, réunit une vingtaine de partenaires pour coordonner les actions locales, promouvoir des outils comme le questionnaire Handifaction et lutter contre le renoncement aux soins.



La Complémentaire santé solidaire (C2S) pour aider à payer les dépenses de santé

64 800
BÉNÉFICIAIRES

en 2025

↗ + 2,94% / 2024

Délai de traitement des demandes

Cumulés primo-demandes
et renouvellements

15,7 jours

11,5 jours en 2024

33 425 761 €

Dépenses enregistrées au titre de la
Complémentaire santé solidaire en 2025

↗ + 8,75% / 2024

22 751 520 €

Dépenses enregistrées en soins de ville

↗ + 8,10% / 2024

10 674 241 €

Dépenses enregistrées en soins hospitaliers

↗ + 10,16% / 2024



PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

La Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) représente un enjeu majeur, tant pour les assurés que pour l'efficacité du système de soins. Ce dispositif accompagne les assurés dans une nouvelle étape de leur parcours professionnel, tout en contribuant à la réduction des dépenses liées aux indemnités journalières.

➤ Résultats de l'accompagnement au retour ou au maintien dans l'emploi

En 2025, sur 225 salariés ayant répondu au bilan à 6 mois à la suite de leur accompagnement :

63 sont en **formation professionnelle**

55 ont **repris un emploi**

110 sont **demandeurs d'emplois**

91 sont toujours **en arrêt de travail** mais avec un nouveau projet professionnel pour anticiper la sortie de l'arrêt

93 sont déclarés **inaptes** à l'issue de leur arrêt

Un même salarié peut bénéficier de plusieurs types d'accompagnement et connaître différentes situations au cours de son parcours. Le nombre total d'accompagnement peut donc être supérieur au nombre de salariés interrogés..

➤ En 2025

494 actions

mises en place au titre de la PDP

30 formations

professionnelles continues

464 évaluations,

accompagnements,
informations et conseils

2 137 assurés

ont été pris en charge par l'Assurance
Maladie au titre de la PDP dont **463** ont
bénéficié d'une action de remobilisation.

INTENSIFIER LES ACTIONS DE PRÉVENTION

➤ Promouvoir les dépistages des cancers

Le cancer demeure la première cause de décès en France. Pour favoriser la détection précoce et améliorer les chances de guérison, l'Assurance Maladie s'engage activement dans la promotion des dépistages organisés des cancers colorectaux, du sein, et du col de l'utérus.

En 2025, nos actions de prévention ont été intensifiées : stands d'information dans nos agences d'accueil de Caen et Lisieux, interventions dans des pôles de santé, organisation de forums dédiés au bien-être féminin dans deux quartiers prioritaires de Caen, participation aux Journées Santé des Femmes sur le territoire, interventions radio dans l'émission Les Experts d'Ici Normandie...

15 actions menées

en faveur des dépistages organisés

Près de 500 personnes sensibilisées

lors d'actions de terrain

22 500 appels sortants

pour promouvoir le dépistage
du cancer colorectal

ZOOM SUR...

Une conférence de presse dédiée aux dépistages des cancers

Le 20 mars 2025, une conférence de presse a été organisée pour sensibiliser à l'importance des dépistages des cancers et rappeler qu'un diagnostic précoce augmente significativement les chances de guérison.



À cette occasion, **le témoignage de Lydie Coché, patiente partenaire en Normandie, est venu illustrer concrètement les enjeux du dépistage** à travers son parcours : « Les dépistages m'ont sauvé la vie ». Une conférence interne en amont a également permis de partager ce témoignage avec les équipes.

Vu et entendu dans la presse sur
Ici Normandie et Ouest France.

Taux de dépistage du cancer du sein

63,01%

60,44% en 2024

32 082 femmes ont été dépistées dans le Calvados en 2025.

60,23% au niveau national

Taux de dépistage du col de l'utérus

71,81%

67,4% en 2024

30 786 femmes ont été dépistées dans le Calvados en 2025.

71,01% au niveau national

Taux de dépistage du cancer colorectal

37,04%

29,41% en 2024

20 632 femmes et 16 309 hommes ont été dépistés dans le Calvados en 2025.

34,92% au niveau national

➤ Le bus « Mes Tips Santé » de retour à Caen



Le 13 octobre 2025, le bus itinérant « Mes Tips Santé » a de nouveau fait étape à Caen, au lycée Dumont d'Urville – Laplace. **Près de 700 jeunes ont participé aux animations proposées autour de l'accès aux droits, de la prévention, de la santé mentale, des addictions ou encore de l'activité physique.**

Plus de 90 % des participants ont trouvé l'événement intéressant et instructif. Au-delà des jeunes présents, plus de 200 nouveaux abonnés ont rejoint le compte Instagram de l'Assurance Maladie [@Mes_tips_sante](#).

Une nouvelle étape réussie qui confirme l'efficacité d'un dispositif qui va à la rencontre des jeunes, au plus près de leurs réalités, pour faire de la santé un sujet concret, accessible et engageant.

➤ Prévenir la santé mentale : « Mon soutien Psy »

En lien avec la Grande cause nationale 2025 consacrée à la santé mentale, le déploiement du dispositif Mon soutien Psy a été poursuivi, auprès des psychologues et du grand public.

Porté par l'Assurance Maladie, **ce dispositif permet à tous, dès l'âge de 3 ans, de bénéficier de jusqu'à 12 séances d'accompagnement psychologique**, prises en charge à 60% par l'Assurance Maladie.

71 psychologues conventionnés dans le Calvados
dont **25** conventionnés en 2025

24 000 consultations prises en charge
11 174 en 2024

➤ La vaccination anti-grippale

	2025	2024
Nombre de prise en charge éditées	187 219	196 476
Taux de vaccination de la population éligible	52,5%	54,4%

➤ Les examens de santé

Nombre d'examens de prévention en santé réalisés

2025	2024	2023
4 224	5 239	5 436
dont 2 110 pour des assurés en situation de précarité	dont 2 335 pour des assurés en situation de précarité	dont 2 701 pour des assurés en situation de précarité

A photograph of two women in an office setting. One woman with blonde hair and glasses is leaning over a desk, smiling and looking at a laptop. The other woman, with dark hair in a ponytail, is sitting at the desk, also smiling and looking at the laptop. The background is a blurred office window.

3

CONTRIBUER À
L'EFFICIENCE DU
SYSTÈME DE SOINS
ET À LA
PRÉVENTION
DES ABUS

CONTRIBUER À MAÎTRISER LES DÉPENSES DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

Les actions de maîtrise médicalisée

Ces actions contribuent à garantir la pertinence des soins et la maîtrise des dépenses de santé, tout en maintenant un haut niveau de qualité et d'accès aux soins pour les assurés.

Quelques exemples d'actions menées en 2025 auprès des professionnels de santé :

- Rappel aux médecins généralistes des conditions de prescription initiale, notamment sur les appareils de pression positive continue (formation, examen préalable) et de l'obligation de demande d'accord préalable.
- Sensibilisation des infirmiers libéraux aux bonnes pratiques de cotation, à travers la diffusion de deux quiz pédagogiques.
- Mise à disposition d'un kit d'accompagnement des établissements de santé visant à faciliter leurs relations avec les prestataires de dispositifs médicaux.
- Information et accompagnement des pharmaciens sur la délivrance du paracétamol et des médicaments onéreux.

Quelques exemples d'actions menées en 2025 auprès des assurés :

- Campagne de communication sur la location de matériel médical pendant une hospitalisation.
- Notification de suspensions de remboursements pour les assurés ayant une sur-consommation de médicaments.

➤ Évolution des dépenses de l'ONDAM*

Dépenses enregistrées pour les soins de ville et les établissements sanitaires

2.31 MILLIARDS D'€ remboursés en 2025

➤ + 2,88% d'évolution sur 1 an

*ONDAM = Objectif national des dépenses d'assurance maladie

Évolution des postes et facteurs de dépenses les plus importants :

Soins de ville

1,1 milliard d'€

+2,88%

> Honoraires médicaux :

hausse liée à la revalorisation des consultations des médecins.

> Médicaments :

progression des dépenses portée notamment par la montée en charge de la vaccination contre le zona.

> Auxiliaires médicaux :

augmentation des soins infirmiers et de kinésithérapie, ainsi que de la prise en charge des séances chez les psychologues et psychothérapeutes conventionnés.

Établissements de santé et honoraires

1,03 milliard d'€

-0,26%

Établissements sanitaires privés

175 millions d'€

+8,38%

ZOOM SUR...

Renforcer le recours au transport partagé

Le transport partagé permet à plusieurs patients de réaliser ensemble leur trajet vers un lieu de soins, en véhicule sanitaire léger (VSL) ou en taxi conventionné, sur prescription médicale.

Pour renforcer son déploiement dans le département, l'Assurance Maladie du Calvados a signé, le 31 mars 2025, une charte locale d'engagements avec les quatre fédérations professionnelles ambulancières (CNSA, FNAA, FNAP, FNMS) et des représentants d'entreprises de transports sanitaires. Cette démarche s'est accompagnée d'une campagne de sensibilisation auprès des assurés et des médecins prescripteurs.

L'objectif est de concilier la qualité de prise en charge, la maîtrise des dépenses de santé et la réduction de l'empreinte environnementale tout en facilitant l'accès aux soins sur le territoire.



40% des transports médicaux assis réalisés en transport partagé dans le Calvados

1^{er} département de France métropolitaine pour le recours au transport partagé

REMBOURSER LES PRESTATIONS AU JUSTE MONTANT ET DANS LES MEILLEURS DÉLAIS

En 2025, l'Assurance Maladie du Calvados a versé au total **plus de 2,8 milliards d'euros de prestations**.

Nombre de factures payées		Délai moyen de remboursement des prestations en nature en saisie externe (factures électroniques télétrasmises) en nombre de jours			
En télétrasmision		2025	2024	2023	Évolution 2025/2024
16 432 785					
⬆️ + 3,29% / 2024					
En saisie interne					
57 037					
⬆️ + 5,15% / 2024					
Délai de remboursement des feuilles de soins électroniques aux assurés pour 90% des paiements		5,4	5,5	6	- 1,85 %
Délai de remboursement des feuilles de soins en tiers payant aux professionnels de santé pour 90% des paiements		4,2	4,1	4,2	+ 2,3 %

Délai de remboursement des prestations en nature en saisie interne (flux papier + Scann)	Délai moyen de remboursement de la 1ère indemnité journalière maladie non subrogée	Délai moyen de paiement de la 1ère indemnité journalière AT/MP non subrogée
18,5 JOURS	22,4 jours	27,2 JOURS
⬇️ - 23,5% / 2024	⬇️ - 1,75% / 2024	⬆️ + 1,49% / 2024
23,5 jours en 2024 16,85 jours en 2023	22,8 jours en 2024 24,2 jours en 2023	26,8 jours en 2024 27,3 jours en 2023

Gestion maladie et maternité

prestations en espèces	2025	2024	Évolution 2025/2024
jours d'IJ maladie payés	394 124	384 644	+2,5%
jours d'IJ maternité et paternité payés	43 247	43 048	+0,5%

Accident de travail et maladie professionnelle

prestations en espèces	2025	2024	Évolution 2025/2024
jours d'IJ AT/MP payés	90 492	88 758	+2%

Invalidité	2025	2024	2023
Nombre de pensions en cours	9 069	8 835	8 764
Nombre de pensions attribuées	1 144	982	963
Montant versé	81 917 615 €	77 779 818 €	74 820 858 €

Capitaux décès	2025		2024		2023	
	TS*	TI**	TS	TI	TS	TI
Nombre versé	407	73	351	106	332	39
Montant versé	1 996 868 €		1 641 208 €		1 453 838 €	

*TS : travailleur salarié
**TI : travailleur indépendant



ZOOM SUR...

L'Assurance Maladie du Calvados appuie le réseau sur le processus indemnités journalières

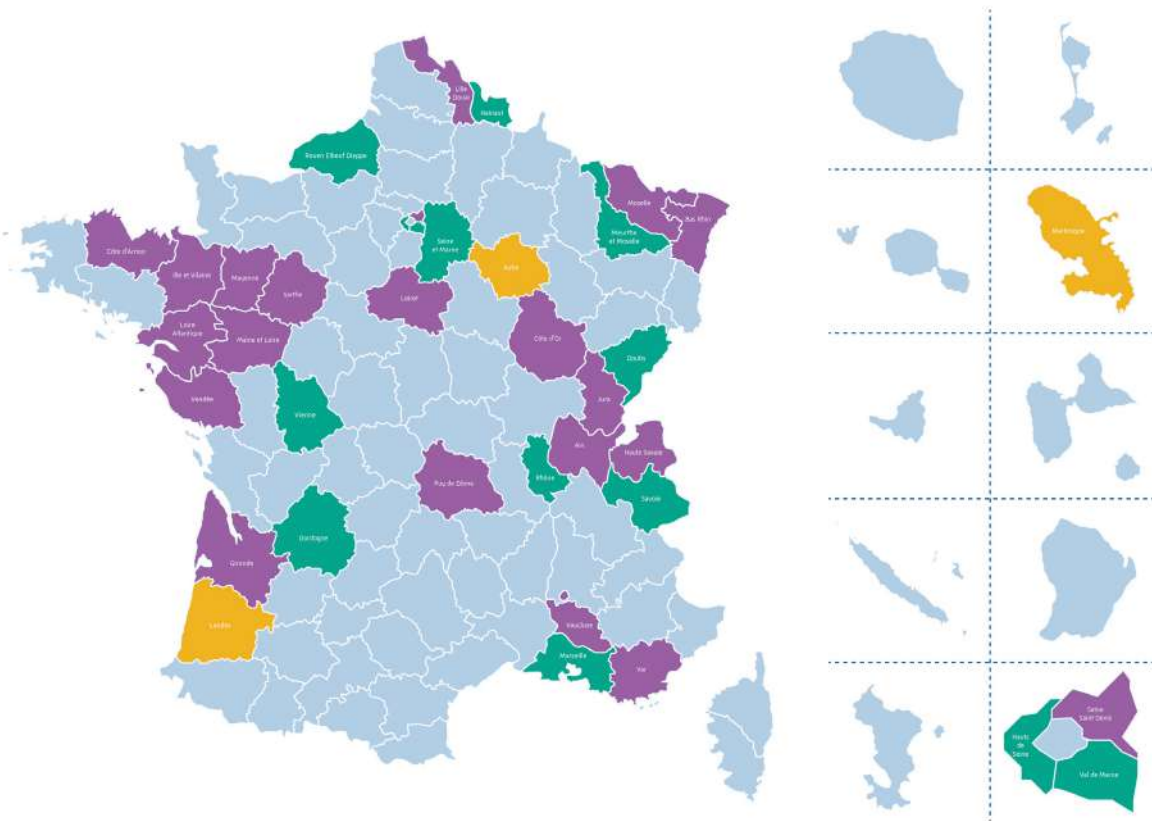
Depuis 2022, l'Assurance Maladie du Calvados participe activement à l'entraide entre caisses du réseau, en apportant un soutien à la fois en production et en pilotage du processus des indemnités journalières (IJ). Le plateau PHARE IJ, mis en place en 2022, intervient sur des activités de production expertes. En 2025, il a soutenu deux organismes afin de contribuer, avec les équipes mobilisées au niveau national, à réduire leurs stocks d'indemnités journalières en attente de traitement et ainsi réduire le délai de paiement auprès des assurés.

Par ailleurs, nous participons à la mission nationale d'appui au pilotage IJ, menée avec la caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), pour accompagner les caisses dans l'organisation et l'amélioration de ce processus.

En 2025 :

21 accompagnements au pilotage
Contribution au suivi de 2 audits nationaux

➤ Mission nationale IJ : appui au pilotage des indemnités journalières



- Les caisses qui ont bénéficié d'un accompagnement classique
(appui au pilotage sur 3 activités, sans difficulté particulière)
- Les caisses qui ont bénéficié d'un accompagnement long (plus de 3 mois)
(appui au pilotage régulier et rapproché sur la fiabilisation des données, le suivi de l'écoulement de la charge et la résorption des stocks de 3 activités)
- Les caisses qui ont bénéficié d'un accompagnement attentionné
(appui pouvant intervenir sur les différents domaines du pilotage après réalisation d'un diagnostic du processus)

LUTTER CONTRE LES FRAUDES

La lutte contre les fraudes participe à l'efficacité du système de soins. En effet, les fraudes, fautes et abus peuvent fragiliser le système de protection sociale.



Fraudes aux prestations en espèces

	Préjudice subi	Préjudice évité
Fraudes aux indemnités journalières	102 323,46 €	53 574,23 €
Fraudes aux rentes d'accident du travail et pensions d'invalidité	42 891,03 €	39 387,72 €
Fraudes aux soins de ville (professionnels de santé, établissements, transports)	1 372 297,98 €	374 680,76 €

Des actions contrôles ciblées et renforcées

En 2025, les dispositifs de contrôle ont été renforcés afin de sécuriser les processus de prise en charge et de paiement.

Des actions ciblées ont notamment été menées concernant :

- les faux avis d'arrêts de travail et fausses hospitalisations, souvent accompagnés de documents employeurs falsifiés ;
- les fausses ordonnances et falsifications ;
- les centres de santé, transporteurs sanitaires et taxis ;
- un suivi renforcé des professionnels de santé en cas de paiements anormalement élevés ou répétés.

Le contrôle, en quelques chiffres

97 629

factures contrôlées en 2025

Montants des dossiers contrôlés

Près de 250 millions d' €

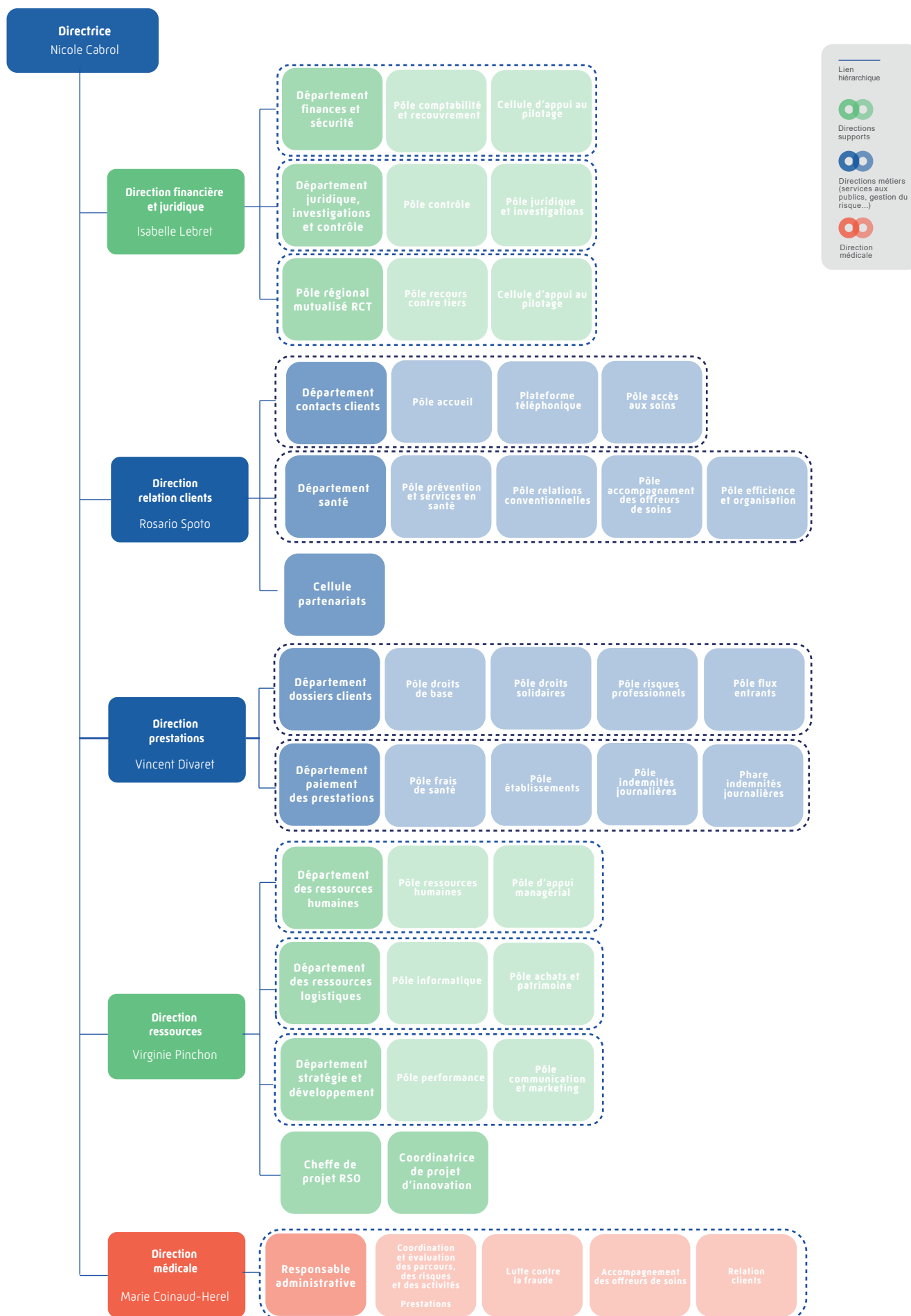
A photograph of three people in an office environment. On the left, a man with a grey beard and short hair, wearing a green t-shirt, stands with his arm around a woman. In the center, a woman with long dark hair, wearing a yellow t-shirt, sits at a desk and smiles. On the right, a woman with dark hair in a bun, wearing a light blue t-shirt, sits at the desk, looking towards the woman in yellow. A laptop is open on the desk. The background shows a window with green plants outside.

4

RENFORCER NOS
ENGAGEMENTS
ET NOTRE
EFFICACITÉ
INTERNE

OPTIMISER L'ORGANISATION INTERNE

➤ Organigramme au 31/12/2025



Composition du Conseil au 31 décembre 2025

Présidente : Francine GUEZENNEC-ODDJHANI (CFDT)
1^{er} Vice-président : Yvan MABIRE (FNMF)

2^{ème} Vice-présidente : Corinne LEVERGEOIS (U2P)
3^{ème} Vice-présidente : Nadia NANDELEC (CFE-CGC)

Titulaires

Membres avec voix délibérative	
Représentants des assurés sociaux	Représentants des employeurs
CGT GAUME Fabrice VILLALARD Martine	MEDEF AUMONT-GUERIN Françoise BONNEAU Béatrice DESENNE Mélanie DOUBLET Viviane MARTE-ROSE Sandrine
CGT-FO LEBOUCHER-GESLIN Rose-Emilie POIRIER Lydie	CPME GARREYN Mélanie THOMASSE Jennifer
CFDT GUEZENNEC-ODDJHANI Francine Non désigné	U2P LEVERGEOIS Corinne
CFTC THIBAUT Sarah	
CFE-CGC NANDELEC Nadia	
Représentants des Institutions intervenant dans le domaine de l'Assurance Maladie	Représentants de la FNMF
FNATH FLEURIOT Jean-Jacques	DELSAHUT Erika MABIRE Yvan
UNAF PEPIN Benoît	
UNAASS KAMTCHOUING Rose LEDOYEN Gilles	
Personne qualifiée FRANCOIS Jean-Luc	

Suppléants

Membres avec voix délibérative	
Représentants des assurés sociaux	Représentants des employeurs
CGT DELAUNAY Sébastien LAMY Marie-Hélène	MEDEF DELL'ACQUA Léa PELE Jean-Charles Non désigné Non désigné Non désigné
CGT-FO DELABORDE Mickaël TOUZE Loïc	CPME Non désigné Non désigné
CFDT LEBARBIER Yvan Non désigné	U2P COHIER Sabine
CFTC DESCHAMPS Pascal	
CFE-CGC TREFOUX Guillaume	
Représentants des Institutions intervenant dans le domaine de l'Assurance Maladie	Représentants de la FNMF
FNATH Non désigné	OLLIVIER Mireille
UNAF DE VANSSAY Christine	
UNAASS PASQUIER Jean-Philippe Non désigné	
La personne qualifiée n'a pas de suppléant	

Membres avec voix consultative

Représentant du CPTSI

DUPONT Lauriane

Non Désigné

Représentants du personnel

Collège Employés

CGT DERINGER-DAVID Mylène ; CFDT SECHERY Florian

CGT ; CFDT Non désigné

Collège Cadres

CFE-CGC COTIN Damien

CFE-CGC GRANDRIE Floriane

➤ Les principales décisions du Conseil

Le Conseil s'est réuni les 23 avril, 25 juin, 1er octobre et 17 décembre 2025.

La Commission Relations avec les Usagers (CRU) s'est tenue le 13 mars, avec la présentation du bilan qualitatif et quantitatif de la relation avec les publics. Les orientations futures en matière de relation avec les usagers et d'accès aux soins et à la santé, ainsi que les comptes de la CPAM ont été validées lors de la séance du 23 avril.



En séance du 17 décembre, le Conseil a approuvé les budgets initiaux 2026 relatifs à la gestion administrative, l'action sanitaire et sociale, ainsi que la prévention et l'information sanitaire.

Les séances ont également été rythmées par diverses présentations : suivi des résultats CPG, dispositif d'Accueil, Soutien, Accompagnement et Prévention des violences sexuelles (ASAP), déploiement de l'application carte vitale, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), dispositif « Mon Soutien PSY », travaux du comité départemental de la charte Romain Jacob, 80 ans de la Sécurité Sociale, Manifeste de l'Assurance Maladie en faveur de la transition écologique, examens de prévention en santé de l'UC-IRSA et propositions de l'Assurance Maladie pour le Rapport Charges et Produits 2026.

CHIFFRES CLÉS 2025

Les recrutements

28 collaborateurs recrutés en **CDI**
50 en 2024

96 collaborateurs recrutés en **CDD**
108 en 2024

12 contrats d'**apprentissage**
11 en 2024

Les effectifs (au 31/12/2025)

611 agents rémunérés
539 en 2024

570 en CDI
500 en 2024

41 en CDD
39 en 2024

15% en temps partiel
15% en 2024

419 télétravailleurs
377 en 2024

La formation

18 439 heures de formation reçues

97,2 % des salariés ont bénéficié d'au moins une formation

dont 495 salariés en CDI
dont 99 salariés en CDD

4,66 % de la masse salariale

Accompagner les évolutions et favoriser le bien être au travail

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions importantes en matière de gestion des ressources humaines :

- **Lancement d'un diagnostic handicap**, en partenariat avec l'AGEFIPH et associant des salariés volontaires afin d'identifier des pistes d'amélioration pour renforcer l'inclusion au sein de l'organisme.
- **Organisation de formations aux premiers secours en santé mentale** réunissant managers, membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) et représentants RH pour mieux prévenir et accompagner les situations de fragilité.
- **Mise en œuvre d'une nouvelle classification des emplois** définie par l'UCANSS en local : organisation de plusieurs webinaires d'information pour présenter les nouvelles mesures de rémunération et accompagner les collaborateurs dans leur compréhension du dispositif.
- **Déploiement d'un « dictionnaire des compétences »** : introduction d'un nouvel outil d'évaluation des collaborateurs, visant à mieux reconnaître les compétences et accompagner les parcours professionnels.

ZOOM SUR...

La transformation de l'Assurance Maladie

Cette évolution vise à renforcer la capacité de l'Assurance Maladie à porter l'ensemble de ses missions, accroître l'efficacité du système de santé et préserver la pérennité du modèle.

Nicole Cabrol, directrice, et **Marie Coinaud-Herel**, directrice médicale

« La transformation de l'Assurance Maladie repose sur une alliance renforcée entre les expertises médicales et administratives, au service d'ambitions claires : permettre un accompagnement plus adapté des assurés tout au long de leur parcours de vie, soutenir les professionnels de santé dans leurs pratiques et l'exercice coordonné, et assurer une mobilisation plus efficiente des expertises médicales pour prévenir, contrôler et lutter contre les abus et les fraudes. Cette transformation, c'est une organisation plus cohérente, plus réactive et plus efficace pour remplir pleinement nos missions et préserver notre système de santé. »



Depuis le 1er octobre 2025, 56 collaborateurs de l'Échelon Local du Service Médical (ELSM) de Caen ont rejoint les effectifs de l'Assurance Maladie du Calvados, conduisant ainsi à la création de la direction médicale.

Afin d'accompagner cette évolution, plusieurs temps d'échanges et d'accueil ont été organisés : webinaires d'information, permanences RH et moments conviviaux permettant de répondre collectivement aux interrogations et de partager les enjeux de ce rapprochement entre équipes. Chaque salarié a également bénéficié d'un entretien individuel avec les équipes des ressources humaines afin de mieux connaître son activité, recueillir ses attentes et faciliter son arrivée au sein de l'organisme.

DÉVELOPPER UNE DYNAMIQUE D'INNOVATION

En 2025, une démarche d'innovation a été lancée en interne, avec l'ambition de faire émerger de nouvelles solutions au service des assurés, des partenaires et des collaborateurs.

Portée par une mission dédiée, cette dynamique s'appuie sur des méthodes de travail plus collaboratives et participatives. Des ateliers et capsules créatives ont été proposés aux équipes pour découvrir et s'approprier de nouveaux outils (comme le photolangage), favorisant l'expression des idées et l'intelligence collective. **Au total, 40 accompagnements ont été réalisés en 2025.**

Pour aller plus loin, un Lab d'innovation interne a été lancé. Véritable espace d'expérimentation, il permet aux collaborateurs de proposer des idées, de les co-construire et de tester des solutions concrètes.

Cette dynamique contribue à faire évoluer les pratiques vers une organisation plus agile, collaborative et tournée vers l'amélioration continue des services rendus.



Le Lab en chiffres

215 idées

proposées par les collaborateurs

30 ateliers

organisés

61 volontaires

engagés dans la démarche

6 expérimentations

en cours

SOUTENIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA MOBILITÉ DURABLE

L'Assurance Maladie du Calvados s'est engagée dans le championnat national CUBE (Concours Usages Bâtiment Efficace) visant à réduire la consommation énergétique des bâtiments. Son siège de Caen, boulevard Jean Moulin, **a remporté le trophée d'or dans la catégorie des bureaux de 10 000 à 20 000 m².**

Cette mobilisation collective a permis d'atteindre des résultats significatifs :

- 21,3 %

de consommation d'énergie

- 32,6 %

d'émissions de CO²

Nous nous sommes également distingués en remportant le prix de la meilleure animation, saluant les actions de sensibilisation menées auprès des collaborateurs pour encourager les éco-gestes au quotidien.



Pour découvrir l'ensemble de nos actions menées en matière de RSO, scannez le QR code !



ZOOM SUR...

Moderniser les espaces de travail pour accompagner les nouvelles pratiques professionnelles

La rénovation du siège, engagée en 2024, constitue un projet structurant pour améliorer les conditions de travail et l'organisation des équipes.

Au-delà de la modernisation des installations techniques (chauffage, éclairage, faux plafonds), ce projet vise à adapter les espaces de travail aux évolutions des pratiques professionnelles : développement du travail collaboratif, usage accru des outils numériques et nouvelles modalités de présence sur site.

Ces nouveaux aménagements favorisent la transversalité entre les équipes, notamment grâce à des espaces modulables et à la mise en place d'une salle de créativité dédiée aux temps d'animation collective, à l'innovation et au management visuel.



GARANTIR LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

L'Assurance Maladie du Calvados veille à assurer un haut niveau de protection des données des assurés, des professionnels de santé, des employeurs et de ses collaborateurs. Elle applique strictement la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information du Ministère des Affaires sociales (PSSI) et respecte les exigences du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), notamment pour prévenir les cyberattaques et sécuriser les échanges.

La continuité des services est également garantie grâce au Plan de Continuité d'Activité (PCA), qui prévoit des procédures de reprise en cas d'incident majeur. Par ailleurs, le Délégué à la Protection des Données (DPO) veille au respect des droits des usagers et à la conformité des traitements de données.

Cette organisation exigeante est régulièrement évaluée.

En 2025, la CPAM du Calvados a obtenu la note maximale de 100 % lors de l'audit annuel portant sur la conformité à la PSSI et la gestion du PCA.



ANNEXE 1

LES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Dépenses et recettes de fonctionnement	2025	2024	2023	% évolution 2025/2024
	Montant en milliers d' €	Montant en milliers d' €	Montant en milliers d' €	
Dépenses				
Charges de personnel	32 439	28 602	27 244	+ 13,42%
Dotations amortissements	1 245	1 102	838	+ 12,98%
Autres dépenses	3 611	3 570	4 135	+ 1,15%
Total des dépenses	37 295	33 274	32 217	+ 12,08%
Recettes				
Dotation	37 015	33 217	32 012	+ 11,43%
Autres recettes	282	87	546	+ 224,14%
Total des recettes	37 297	33 304	32 558	+ 11,99%



Taux d'exécution budgétaire

99,99 %

ANNEXE 2

LE MONTANT DES DÉPENSES DE PRESTATIONS

Champs loi de financement de la Sécurité sociale	Charges en droits constatés 2025	Charges en droits constatés 2024	Évolution (%)
Dépenses exécutées en ville	1 084 064 324	1 055 521 667	+ 2,70%
Dépenses relatives aux établissements de santé tarifés à l'activité	985 278 148	985 723 777	- 0,05%
Dépenses relatives aux autres établissements de santé	214 568 979	232 466 087	- 7,70%
Dépenses en établissements et services pour personnes âgées et handicapées	356 372 345	348 255 521	+ 2,33%
Total autres prises en charge ONDAM	13 079 582	11 277 950	+ 15,97%
Charges ONDAM	2 653 363 378	2 633 245 002	+ 0,76%
Charges hors ONDAM	195 580 430	188 029 588	+ 4,01%
Total des charges ONDAM et hors ONDAM	2 848 943 808	2 821 274 591	+ 0,98%

ONDAM = Objectif National des Dépenses de l'Assurance Maladie

ANNEXE 3

LES PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES ET LES AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES

L'Action Sanitaire et Sociale (ASS) est un ensemble d'aides s'intégrant dans un dispositif propre à chaque Caisse. Elle a pour objectif de contribuer à faciliter l'accès aux soins et à réduire les inégalités de santé par le biais d'aides financières exceptionnelles destinées aux populations fragilisées financièrement du fait de la maladie.

Prestations supplémentaires facultatives

	2025		
	Nombre	Montant en €	Montant moyen par bénéficiaire
Frais liés à l'hospitalisation	15	5 780	385

Aides financières individuelles

Catégories d'aides	2025		
	Nombre	Montant en €	Montant moyen par bénéficiaire
Frais d'appareillage optique	38	8 961	236
Frais d'appareillage dentaire	239	94 639	396
Frais d'appareillage auditif	4	3 295	824
Frais liés à l'hospitalisation	19	5 298	279
Aides techniques handicap	43	60 536	1 408
Fournitures diverses médicales	4	213	53
Aide à la rééducation/réinsertion	78	84 490	1 083
Aide à domicile	128	34 479	269
Aides ménagères	601	26 095	43
Insuffisance de ressources	187	112 293	600
Autres (soins palliatifs)	1 433	348 352	243
Total	2 774	778 650	280

ANNEXE 4

LES SUBVENTIONS ET AUTRES DÉPENSES D'ASS

Subventions de fonctionnement

	Nombre d'associations financées	Montant 2025 (en €)
Aides aux malades	6	11 575
Aides aux personnes en situation de handicap	4	29 060
Lutte contre le Sida	1	6 000
Transport	3	15 750
Sport en santé	6	35 515
Santé mentale	1	12 970
Autres	2	7 366
Total	23	118 236

Les aides fluctuent en fonction du nombre de demandes reçues de la part des associations locales.

ANNEXE 5

LE CONTENTIEUX

	Affaires en cours au 31/12/2025	Affaires en cours au 31/12/2024	Affaires reçues en cours d'année	Affaires terminées [1]
Recours contre tiers				
Protocole	12 476	10 867	6 218	8 679
Hors protocole	5 667	5 302	1 754	2 368
Total	18 143	16 169	7 972	11 041
Autres contentieux				
Contentieux général AS	129	119	68	54
Contentieux technique AS	13	15	12	13
Contentieux général AT	570	499	271	194
Contentieux technique AT	222	210	11	120

[1] Pénalités, signalements au Procureur, dépôts de plainte, ...

Nombre de décisions rendues

Juridiction compétente en 1 ^{ère} instance		Juridiction d'appel concernée	
TGI pôle social	303	Cour d'appel	68
		Cour de cassation	11

Sommes récupérées Recours contre tiers

51 088 386 € en 2025

49 376 012 € en 2024

Des sommes peuvent aussi être récupérées suite à une décision d'une section des assurances sociales (au titre du contentieux du contrôle technique).

Commission de recours amiable

La commission s’est réunie 17 fois en 2025.

Nombre de recours*	Nombre de décisions maintenues	Nombre de décisions infirmées**	Nombre d’annulations MNC***
1 529	938	12	2

* Total des contestations réceptionnées par le secrétariat de la CRA

** Contestations de droit

*** Mission nationale de contrôle

Commission des pénalités financières

La commission s’est réunie 4 fois en 2025.

Nombre d’avis rendus	Nombre de pénalités proposées	Montant des pénalités prononcées après avis comission
4	4	48 932 €

Le pré-contentieux en matière d’AT-MP (soit déclaratif, soit informatisé via TACLE*)

	Nombre de recours	Nombre de décisions rendues	Taux de confirmation des décisions initiales de la CPAM
Assurés	110	104	97 %
Employeurs	258	246	95 %

* TACLE : Transmission des actes pour le contrôle de légalité de l’état

62 pénalités financières notifiées, pour un montant de 271 951,27 €

ANNEXE 6

GLOSSAIRE

ARS Agence Régionale de Santé	INS Identité Nationale de Santé
ASS Action Sanitaire et Sociale	IJ Indemnités Journalières
AT Accident du Travail	IPA Infirmiers en Pratique Avancée
BSI Bilan de Soins Infirmiers	LFSS Loi de Financement de la Sécurité Sociale
C2S Complémentaire santé solidaire	LPP Liste des Produits et Prestations
CAF Caisse d'Allocations Familiales	MIPPS Maison Installation et Pratiques des Professionnels de Santé
CARSAT Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail	MISAS Mission Accompagnement Santé
CHU Centre Hospitalier Universitaire	MNC Mission Nationale de Contrôle
CNAM Caisse Nationale d'Assurance Maladie	MP Maladies Professionnelles
CPAM Caisse Primaire d'Assurance Maladie	MSP Maison de Santé Pluriprofessionnelles
CPS Carte de Professionnels de Santé	ONDAM Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie
CPTS Communauté Professionnelle Territoriale de Santé	OPTAM Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée
CRA Commission de Recours Amiable	PCA Plan de Continuité de l'Activité
CRU Commission Relations avec les Usagers	PDP Prévention de la Désinsertion Professionnelle
CSSCT Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail	PMI Centre de Protection Maternelle et Infantile
CUBE Concours Usages Bâtiments Efficace	PSSI Politique de Sécurité du Système d'Information
DCGDR Direction de la Coordination de la Gestion du Risque	RSO Responsabilité Sociétale des Organisations
DMP Dossier Médical Partagé	RSVA Réseau de Services pour une Vie Autonome
DSN Déclaration Sociale Nominative	TACLE Transmission des Actes pour le Contrôle de Légalité de l'État
EHPAD Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes	TGI Tribunal de Grande Instance
ELSM Échelon Local du Service Médical	TI Travailleur Indépendant
EPBNL Établissement à But Non Lucratif	TS Travailleur Salarié
EPBL Établissement à But Lucratif	UC-IRSA Union de Caisses – Institut inter-Régional pour la Santé
EPS Établissement Public de Santé	UCANSS Union des CAisses Nationales de la Sécurité Sociale
ESPIC Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif	VSL Véhicule Sanitaire Léger
HAD Hospitalisation à Domicile	



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Calvados

CPAM du Calvados

108 boulevard Jean Moulin

CS10001 14031 Caen Cedex 9



@ameli_actu



@Assurance Maladie du Calvados

